

L'oléoduc Énergie Est... où sont nos intérêts ?

Le projet

La compagnie albertaine TransCanada projette de construire un oléoduc de Montréal à Saint-Jean au Nouveau-Brunswick pour transporter le pétrole des sables bitumineux de l'Alberta et de la Saskatchewan (malgré l'abandon du projet à Cacouna, l'idée de construire un port aux abords du fleuve Saint-Laurent n'est toutefois pas définitivement exclue).

Concrètement, on parle d'un volume de 1,1 million de barils par jour, soit plus de 2 000 litres à la seconde, qui parcourt le territoire québécois sur environ 700 km. En Mauricie, passant d'ouest en est, à quelques kilomètres au nord du fleuve Saint-Laurent, son trajet traverse toutes les rivières depuis la rivière Maskinongé jusqu'à la rivière Sainte-Anne, en passant par les rivières du Loup, Yamachiche, Champlain ainsi que Bastican et passe, de surcroît, à quelques kilomètres en aval de la prise d'eau de la ville de Trois-Rivières dans la rivière Saint-Maurice. Selon le Conseil des Canadiens, l'oléoduc traverse plus de 80 lignes de partage des eaux et 600 cours d'eau en territoire québécois¹.

« ... des données fédérales obtenues par Radio-Canada remettent en question les promesses des exploitants de pipelines qui assurent que leur technologie leur permet de détecter rapidement les déversements. Selon une base de données... »

— Radio-Canada

Lire la suite en page 3

Trois projets d'oléoduc qui visent à exporter le pétrole des sables bitumineux

Le premier, nommé **Keystone XL**, devait passer par les États-Unis, mais a été refusé par le président américain.

Le deuxième, l'oléoduc **Northern Gateway**, qui devait traverser la Colombie-Britannique, a lui aussi été rejeté par le gouvernement de la Colombie-Britannique parce que la compagnie ne répond pas aux inquiétudes environnementales du gouvernement et de sa population.

Le troisième, l'oléoduc **Énergie Est**, nous concerne directement, il sera construit uniquement pour l'exportation internationale.



Retombées économiques et création d'emplois

Mises à part les faibles redevances que toucheront les agriculteurs et les propriétaires terriens ainsi que les taxes que percevront les municipalités où passera l'oléoduc, les retombées économiques de ce projet pour le Québec sont inexistantes. En effet, aucune redevance ne sera perçue par le gouvernement du Québec pour le transport du pétrole sur son territoire.

En fait de création d'emplois, les estimations des emplois prévus par la compagnie sont de l'ordre de **2 404** durant la phase de construction et sont réduites à **133** durant les 20 premières années d'exploitation ou même à **60** pour tout le Québec en raison de l'abandon du terminal portuaire².

D'autre part, dans une entrevue accordée à l'agence *Associated Press*, à New York, M. Couillard, premier ministre du Québec, a indiqué qu'il n'y voyait pas beaucoup d'avantages pour le Québec si la province n'est qu'un « lieu de passage » de 700 kilomètres.

Après avoir abandonné son projet de terminal pétrolier à Cacouna en avril dernier, TransCanada évalue d'autres sites au Québec. La société albertaine a affirmé qu'Énergie Est est toutefois tout à fait envisageable avec un seul terminal à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.



L'importance des citoyens dans l'esprit des dirigeants de TransCanada

Malgré plusieurs demandes de citoyens et d'organismes québécois, la compagnie refuse toujours de traduire en français les documents concernant l'oléoduc Énergie Est. Une grande partie de la population québécoise se voit donc pénalisée, étant privée de l'accès aux renseignements et données, essentiel à une bonne compréhension des risques inhérents à ce projet.

Ce manque de respect dont fait preuve TransCanada envers les citoyens québécois concernés par le parcours de son oléoduc, et cela, avant même sa construction, reflète-t-il celui que la compagnie leur accordera lors d'un éventuel incident, d'une catastrophe ou de la mise hors service de ses installations?

Maladie hollandaise

Le « mal hollandais » est un phénomène économique qui relie exploitation de ressources naturelles et déclin de l'industrie manufacturière locale. L'exploitation de la ressource naturelle fait augmenter la valeur de la monnaie d'un pays, ce qui rend moins compétitives les autres industries et leur fait perdre des marchés. Il en résulte donc une baisse des exportations, menant à des pertes d'emplois.

Durant la période de 2002 à 2008, avec les hausses successives de la valeur du baril de pétrole, l'exploitation des sables bitumineux albertains est devenue rentable. Cette exploitation a alors fait grimper la valeur de la devise canadienne. Au Québec, ceci a engendré une baisse de nos exportations due à la diminution de la compétitivité de nos produits manufacturiers sur le marché international. À ce point que le secteur manufacturier québécois aurait perdu 32 000 emplois³.

Maladie hollandaise (suite)

Une autre étude publiée l'an dernier par des économistes des universités d'Ottawa, du Luxembourg et d'Amsterdam, *Does the Canadian economy suffer from Dutch Disease?*, en vient à la conclusion que « jusqu'à 54 % des emplois manufacturiers perdus au Canada entre 2002 et 2008 l'ont été à cause du *mal hollandais*. »⁴

De quel côté devrait pencher la balance?



La sécurité du projet

Concernant la sécurité des oléoducs, *CBC News* a obtenu des documents permettant d'affirmer que plus de 1 000 incidents ont eu lieu au Canada de 2000 à 2012 (environ 2 par semaine). Au fil des ans, le nombre d'incidents n'a cessé d'augmenter. En 2012, on en dénombrait le double comparativement à ceux survenus en l'an 2000 (imaginons avec 4 600 km supplémentaires d'oléoduc).⁵

Deux firmes, J. Harvey Consultant et ECOgestion-solutions, concluent qu'il pourrait s'écouler plusieurs semaines avant qu'on puisse détecter une fuite en deçà de 1,5 % du débit normal, ce qui représente un déversement de 2,6 millions de litres de pétrole par jour dans l'environnement.⁶

De plus, dans un article publié le 7 novembre 2013 par Radio-Canada, nous apprenons que selon la Commission ontarienne de l'énergie⁷, l'attente maximale entre une alerte et la fermeture des valves concernées serait de 22 minutes. Avec un débit de plus de 2 000 litres à la seconde, on peut imaginer les conséquences...

« ... des données fédérales obtenues par Radio-Canada remettent en question les promesses des exploitants de pipelines qui assurent que leur technologie leur permet de détecter rapidement les déversements. Selon une base de données du Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST), seulement 10,8 % des fuites au pays durant la dernière décennie ont été détectées par cette technologie appelée SCADA. L'agence compile uniquement les informations sur les pipelines qui traversent les frontières entre les provinces.

Le document du BST répertorie 991 fuites survenues de janvier 2003 à juin 2013. Il donne notamment des renseignements sur la date, le lieu, l'ampleur et les méthodes de détection des fuites. »

L'industrie pétrolière et le pouvoir de l'argent

TransCanada nous assure que « si un incident devait survenir le long du tracé de l'oléoduc Énergie Est, Énergie Est serait entièrement responsable des travaux nécessaires de restauration ainsi que des coûts liés à cette intervention. »⁸

Cependant, les sommes impliquées pourraient être à ce point astronomiques qu'il est bien difficile d'être rassurés par ces promesses. Les subtilités juridiques ont parfois un prix que les pétrolières peuvent se payer...

À titre d'exemple, en 2013, arguant que son pipeline ne transportait pas du « pétrole », mais du « bitume dilué » provenant des sables bitumineux de l'Alberta, Exxon n'a pas eu à payer les coûts de nettoyage d'un déversement en Arkansas. La compagnie a fait valoir que la loi américaine de 1980 qui régit le transport du « pétrole » ne s'applique pas à celui du « bitume dilué ».



Nous contacter

N'hésitez pas à nous appeler pour obtenir des informations supplémentaires.

Jean Breton
3239, rue Papineau
Case postale 1059
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5K5

819 375-4881

Courriel :
jean.breton@ssjbmauricie.qc.ca

1. Le Conseil des Canadiens : « Énergie Est : Rencontre du pétrole et de l'eau »
2. <http://www.oleoducenergieest.com/wp-content/uploads/2014/11/economic-backgrounder-fr.pdf>
3. Commentaire [2] : Ces estimations... donnent à penser que le mal hollandais aurait contribué à la perte de près de 32 000 emplois au Québec dans le secteur manufacturier lors du boum des ressources de 2002-2008. Serge Coulombe dans *Le Québec économique V* (2013-2014). Luc Godbout, Marcelin Joanis. PUL. 2014, p. 188.
4. http://economie.esg.uqam.ca/upload/files/seminaires/Beine_Michel.pdf
5. <http://www.cbc.ca/news2/interactives/pipeline-incident>
6. <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/430234/energie-est-une-premiere-etude-independante-montre-des-failles-de-securite>
7. http://www.ontarioenergyboard.ca/html/oebenergyeast/documents/parttwo/presentation_pipeline%20safety.pdf
8. <http://www.oleoducenergieest.com/quelques-faits/idees-recues-et-verites>